

Le numéro 20 de notre revue, « Et maintenant, on fait quoi ? », est sorti à l'hiver 2022, conçu au moment des présidentielles, dans la volonté de continuer à résister, collectivement, à ce pouvoir toujours en place.

N°20
Hiver
2022-23

NÀ **U**TRE
éCOLE

10€

La revue de Questions de Classe(s)

Et maintenant,
on fait
quoi ?





Ouverture(s)

5 / L'International
Une biennale internationale... vraiment ?
 / CÉCILE MORZADEC

7 / L'imprévu
Nommer les agressions sexuelles dans la littérature en CM1-CM2
 / ARTHUR SERRET

11 / Pédagogie sociale
À propos du modèle colonial
 / MÉLINA RAVELEAU
 ET THIBAUT WOJTKOWSKI

15 / Bonnes feuilles
Ces autrices à la plume coupée
 / JULIEN MARSAY

N'Autre école,
 la revue de Questions de classe(s),
 n° 20 (n° série), hiver 2022 - 2023

Périodicité : trimestrielle
 Prix du n° : 10 € / ISSN 2491-2697
 Dir. de publication : Jérôme Debrune
 Maquette & mise en page : G. Chambat
 Correction : S. Bidault (1 000 mercis !)
 Une et dix de cover : É. Zafon

Site & contact :
 www.questionsdeclasses.org
 contact@questionsdeclasses.org

Abonnements :
 Paiement en ligne sécurisé sur le site
 ou par courrier à :

Questions de classe(s) N'Autre école, c/o SUD
 éducation Paris, 30 bis, rue des Boulets, 75011
 Paris.

Chèques à l'ordre de « Questions de classes »

Impression : Espace Copie Plan, Guéret

Diffusion : Hobo Diffusion

Publiée sous Creative commons.

Pas d'utilisation commerciale.

Dossier : Et maintenant, on fait quoi ?

20 / Édito / COLLECTIF QdC

22 / Réprimé·es
de l'Éducation nationale,
nous ne tairons pas !
 / HÉLÈNE CAREIL ET KAI TERADA

27 / Armer politiquement
l'Éducation nouvelle
 / ARTHUR SERRET

32 / Il y a 100 ans...
l'Éducation nouvelle
 / LAURENCE DE COCK

35 / Et ça continue... / ICEM

37 / Souffrances dans
les métiers de l'éducation
 / IRÈNE PEREIRA

40 / 30 / JACQUELINE TRIGUEL

43 / 17 / LOUISE THIERRY

47 / 30 minutes
 / GREGORY CHAMBAT

49 / Pénurie
d'enseignants, pourquoi ?
 / CATHERINE CHABRUN

52 / Contre le manage-
ment, la joie du collectif
 / JACQUELINE TRIGUEL

56 / Du monde... à la salle
de classe, coupables
ou responsables ?
 / JEAN-PIERRE FOURNIER

58 / Vers le grand large
 / MICHEL NEUMAYER

63 / L'éducation
pour sauver la planète
 / CATHERINE CHABRUN

66 / École et handicap /
 ENTRETIEN CÉCILE MORIN
 ET RENAUD GUY

71 / Comment sortir de
l'apathie blanche ?
 / SÉGOLENE ROY

76 / L'égalité des chances
plus que jamais contre
l'égalité / ALAIN CHEVARIN

78 / Blanquer et lecture
en CP / ARTHUR SERRET

83 / Et maintenant,
que font les élèves ?
 / CÉCILE MORZADEC

86 / Et si ? / QdC

87 / Gripper la machine /
 MATHIEU BILLIÈRE

91 / La place des enfants
de 15 ans n'est pas au
travail / TRIBUNE COLLECTIVE

93 / Éduquer
au développement
durable / ENSEIGNANT·ES POUR
 LA PLANÈTE

96 / Pour un syndicalis-
me unifié ? / THÉO ROUMIER

100 / Écologie et
syndicalisme / DIDIER AUBÉ

103 / Comment les ensei-
gnant·es aux États-Unis
s organisent... / WIM BENDA

107 / Nouvelle culture,
nouvelle pratique / IR-FSU

112 / Des appels révolu-
tionnaires sur les murs
 / ENTRETIEN MATHILDE LARRÈRE

115 / Luttes-et-ratures

COLLECTIF D'ANIMATION

Éric Zafon, Jacqueline Triguel,
 François Spinner, Arthur Serret,
 Solène Lalfert, Cécile Morzadec,
 André Monteret, Maryzome Menez,
 Magali Jacquemin, Anne Querrien,
 Jean-Pierre Fournier, Valéry Deloince,
 Jérôme Debrune, Jean-Louis
 Cordonnier, Alain Chevarin, Grégory
 Chambat, Catherine Chabrun,
 Mathieu Billière.

Le prix de la revue passe à 10 € à
 partir de ce numéro. Cette augmen-
 tation vise avant tout à développer
 la diffusion en librairie.
 Pour les abonnements, et pour les
 ventes militantes, nous avons main-
 tenu un prix de 5 €.

[A commander sur notre librairie!](#)

Voici un article extrait de ce dossier, qui fait écho aux questionnements actuels - en même temps que rituels - sur « l'égalité des chances », brandie aujourd'hui par le président Macron, hier par Pétain.

L'égalité des chances, plus que jamais contre l'égalité, par Alain Chevarin

Le site internet de la Présidence de la République, dans sa partie placée sous l'égide d'Emmanuel Macron comprend un volumineux dossier consacré au domaine social (école, égalité homme-femme, société solidaire, santé). Ce dossier est intitulé « Liberté. Fraternité. Égalité des chances ». L'égalité des chances est ainsi substituée à l'égalité, dans une déformation calculée de la devise même de la République.

Cette accablante manipulation lexicale révèle mieux que tous les discours ce qui nous attend.

Macron entend faire de l'égalité des chances le fil directeur de sa politique sociale : elle était présentée comme « plus que jamais une priorité » du quinquennat précédent, où elle devait même permettre de combattre le « séparatisme » ... ; et, pour le second quinquennat, à peine nommée à Matignon c'est l'égalité des chances qu'Elisabeth Borne est chargée de promouvoir dans ses déplacements, cependant que Macron va jusqu'à justifier la nomination au ministère de l'éducation nationale de Pap Ndiaye en disant qu'« Il incarne ce qu'on a fait ces cinq dernières années, ce que nous voulons faire, c'est-à-dire combien l'école de la République permet de bâtir l'égalité des chances ».

Cette notion d'égalité des chances, aujourd'hui promue au premier rang de la politique macronienne, a une histoire, et c'est une histoire qui devrait faire réagir ceux et celles qui entendent défendre l'égalité.

C'est, on se le rappelle, Philippe Pétain qui, dans son souci de faire « renaître les élites véritables », a utilisé le premier en France cette notion, déclarant en octobre 1940 : « Le régime nouveau [...] ne reposera plus sur l'idée fautive de l'égalité naturelle des hommes, mais sur l'idée nécessaire de l'égalité des chances données à tous les Français de prouver leur aptitude à servir ».

La période gaullienne a mis en sommeil cette notion, revenant, dans la justification de la hiérarchie sociale, à la vieille théorie réactionnaire de l'inégalité des dons, qui justifiait dans le système éducatif l'existence de filières quasiment étanches opposant l'énorme majorité des catégories populaires à celles de la bourgeoisie jugées dignes du « petit lycée ».

Mais trois décennies plus tard, au milieu des années 1970, les penseurs néolibéraux théorisent les « inégalités justes », et la notion d'« égalité des chances » devient alors la clé de la « société libérale avancée » voulue par Giscard d'Estaing. La société donne à tous « les mêmes chances », et dès lors celui qui ne « réussit » pas ne peut s'en prendre qu'à lui-même, à son manque de travail ou d'effort, bref de « mérite » (c'est cette notion de mérite qui fera accepter l'égalité des chances par la gauche tenante de « l'élitisme républicain »). On peut donc remplacer les filières étanches du système précédent devenues obsolètes par une école puis un collège prétendus « unique », puisque le tri social se fera de manière individuelle et intégrée.

Peu à peu cette notion d'« égalité des chances » gagne tous les éléments de la vie sociale : Raffarin instaurera même en 2004 un « Secrétariat d'État à l'Égalité des chances », en 2006 le gouvernement déclarera l'égalité des chances « grande cause nationale », et Macron se fixe pour « idéal » que « Chaque citoyen [...] doit pouvoir construire sa vie par son travail, par son mérite », puisque tou·te·s ont les mêmes « chances » ...

Dans le domaine de l'éducation, il s'agit de même non de combattre des inégalités sociales, mais de proclamer que tou·te·s les élèves ont des chances « égales », puisqu'ils sont admis dans la même école, à charge pour chacun-e de les faire fructifier ou non. Cette conception d'une « égalité des chances » correspond alors à une individualisation des parcours scolaires, ou, pire encore (parce

que la notion de personne engage plus que celle d'individu), à leur « personnalisation » : la différenciation scolaire n'est plus due à des facteurs sociaux mais, pour reprendre le mot du ministre Beullac en 1978, à « la personnalité de chaque élève ».

Revendiquer l'égalité des chances relève d'un choix de société diamétralement opposé à revendiquer l'égalité. Cette dernière repose sur des droits, non sur des « chances ». Revendiquer un droit, c'est se placer dans une optique collective et égalitaire, revendiquer une chance, c'est se placer dans une optique individualiste et concurrentielle.

C'est bien de deux choix de société qu'il s'agit.

Alain Chevarin

[Pour lire les autres articles, rendez-vous sur le site de notre librairie!](#)